

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAÔNE 25660



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	18

Date de la convocation
20/06/2023

Date d'affichage
29/06/2023

Objet de la délibération
Foncier : Acquisition / régularisation foncière avec Habitat25

Séance du 26 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt-six juin à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents : Lylian CALVAT, Nathalie CASTILLON, Jérôme CUCHE, Marlène GABLE, Claude GAULARD, Karine GOMES, Fanny GROSGURIN, Emilio JUAREZ, Marc LECAILLE, Cyril MARÉCHAL, Christian MOREL, Charles-Emmanuel PELLETIER, Delphine RAHON-SIMON, Philippe RIGAL, Nadine SAUVONNET, Violette SEGARD, Benoit VUILLEMIN.

Excusé :

Jean-Baptiste MALIVERNAY, donnant pouvoir à Marc LECAILLE,

Absents :

Marion BELLEVILLE, excusée

Franck NICOLAS, excusé

Antoinette LE BRAS

Margaux PRAOM, excusée

Philippe RIGAL, excusé

Violette SEGARD a été désignée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-29 ;

Vu la délibération n°2023.02.13 2016-12-05 du 03 avril 2023 d'Habitat25 – Office Public de l'Habitat du département du Doubs relative à la régularisation foncière entre Habitat25 et la commune de Saône ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale n°3 du 25/05/2023 ;

Exposé :

L'Office est propriétaire d'un immeuble de 18 logements situé rue de l'Étoile à Saône, sur la parcelle cadastrée AA210.

La commune de Saône projette une extension de la zone de stationnement rue des Loupiots. Dans le cadre de la faisabilité de l'aménagement de la zone, la commune propose à l'Office une régularisation des limites parcellaires.

A ce titre, il a été demandé à l'Office de :

- Rétrocéder à la commune de Saône, à titre gracieux, la parcelle cadastrée provisoirement AA316 (1a08ca) afin de faire du stationnement public ;
- Rétrocéder à la commune de Saône, à titre gracieux, la parcelle cadastrée provisoirement AA317 (2ca) dans le cadre de l'alignement de la rue de l'Etoile,
- Acquérir les parcelles communales cadastrées provisoirement AA329 (30ca) et AA328 (13ca) qui correspondent à l'aire de stationnement et à l'accès de l'immeuble occupé par Habitat25.

Il est proposé d'autoriser ces échanges à titre gratuit ; les frais du géomètre, du notaire et d'enregistrement restent à la charge de la commune de Saône.

**Le conseil municipal ayant délibéré, par 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,
DECIDE**

- **D'AUTORISER le maire à :**
 - Acquérir à titre gratuit les parcelles cadastrées AA316 et AA317 d'Habitat25 ;
 - Céder à Habitat25, à titre gratuit, les parcelles communales cadastrées AA328 et AA329 ;
 - Signer tout document ainsi que l'acte afférent relatif à ces échanges ;
- **DE PRENDRE en charge les frais inhérents à l'opération d'échanges fonciers et d'inscrire les crédits au budget 2023.**

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.

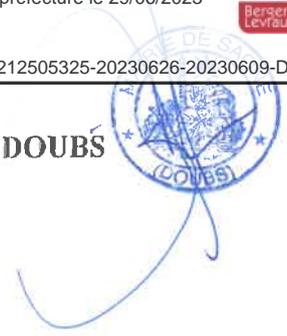
Fait à Saône, le 29/06/23
Monsieur le Maire de Saône,
Benoit VUILLEMIN

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

DESTINATAIRES :

- PREFECTURE DU DOUBS
- HABITAT 25

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS
HABITAT 25



DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du 3 avril 2023

Le Bureau de l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs s'est réuni au siège de l'Office, 5 rue Loucheur à BESANCON, le 3 avril 2023 à 9 h 30 heures, sous la présidence de Mme Jacqueline CUENOT-STALDER.

Étaient présents : M. Ludovic FAGAUT
Mme Myriam LEMERCIER
Mme Denise PAUL

Excusés : M. Philippe ALPY
M. Pascal ROUTHIER
Mme Sylviane MAXEL (procuration à Mme Paul)

Assistaient à la séance : M. Laurent GAUNARD, Directeur Général
Mme Mireille CORROTTE, Directrice du Développement et du Patrimoine
Mme Evelyne VENITUCI, Directrice des Ressources

Secrétaire de séance : Mme Ludivine SIMON

**HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS
BUREAU DU 3 AVRIL 2023**

**DELIBERATION N° 2023.02.13
SAONE
REGULARISATION FONCIERE AVEC LA COMMUNE**

VU l'article R 421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation,

VU la délibération du Conseil d'Administration du 23 septembre 2021, le Bureau est compétent pour décider des actes de disposition,

VU la convocation envoyée le 23 mars 2023 aux membres du Bureau,

CONSIDERANT que cette cession permet le réaménagement de la zone,

Le Bureau décide à l'unanimité :

- D'autoriser le Directeur Général à céder à titre gratuit les parcelles cadastrées AA 316 et 317,
- D'autoriser le Directeur Général à acquérir à titre gratuit les parcelles cadastrées AA 328 et 329,
- D'autoriser le Directeur Général à signer l'acte afférent.

.....
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 30.

La Présidente,
Jacqueline CUENOT-STALDER

